

Revêtement pour garages

Revêtement de sol 2K-EP diluable dans l'eau

Cette fiche technique a été établie sur la base des toutes dernières avancées techniques et de notre expérience en matière d'application. En raison de la multitude de supports et types de constructions possibles, les indications de la fiche technique ne dégagent nullement l'utilisateur de ses obligations relevant des règles techniques d'usage, à savoir de vérifier que le produit convient (par exemple en procédant à des essais de peinture, etc.) avant de procéder à l'application envisagée. Nous ne pouvons nullement être responsables des applications qui ne sont pas clairement citées dans cette notice technique. Pour de telles applications, veuillez au préalable contacter nos techniciens spécialisés. Notamment si vous souhaitez combiner notre produit avec d'autres produits. La parution d'une nouvelle version de fiche technique annule toutes les versions précédentes. Pour obtenir de plus amples renseignements, téléphoner au 00 800/ 63333782 (appel gratuit depuis un poste fixe en Allemagne, Autriche, Suisse, Pays-Bas).

Informations sur le produit

Application

Revêtement de sol pour les particuliers et les professionnels, par exemple sols de garages, locaux de loisirs, caves, locaux de stockage. Les supports pouvant recevoir cette laque sont les chapes en ciment et le béton.

Propriétés

- Sans solvant et peu odorant
- Inusable
- Résistante à l'essence, à l'huile de moteur et aux sels de déverglaçage
- Empêche la pénétration des huiles, graisses et autres impuretés dans le support
- Améliore l'effet anti-poussières
- Ne ramollit pas à la chaleur
- Nettoyage et entretien faciles
- Améliore l'aspect et la coloration
- Grâce à leur composition chimique, les peintures sont insensibles aux composants des pneus de voitures (plastifiants)

Ne pas appliquer :

- Sur les parcours où roulent des chariots habituels (roues métalliques) pour palettes.
- Sur les surfaces où roulent en permanence des chariots élévateurs
- Dans les garages souterrains et les parkings très fréquentés.

Couleur

RAL 7030 (gris pierre)

Attention :

Ne pas mélanger avec d'autres peintures (même pas pour nuancer la couleur).

Degré de brillance

Satiné (tendance brillante).

Base pigments	Pigments résistants aux alcalis, à la lumière et aux intempéries, diluants résistants à l'usure et améliorant l'adhérence.
Type de liant	Résine époxydique à 2 composants émulsifiée dans l'eau (ne contient aucun solvant organique).
Densité	Env. 1,35 g/cm ³ .
Stockage	Ranger au frais et au sec, mais à l'abri du gel.
Conditionnement	Pot combiné 5 kg : laque de base 4 kg/ durcisseur 1 kg

Mise en œuvre

Support	<p>Le support doit être sec, propre, exempt de poussières, d'huile et de graisse, portant et adhérent et exempt de laitances de ciment et de produits de traitement ultérieur. Laisser prendre les supports neufs en ciment pendant au moins 5 semaines. La teneur en humidité des sols en béton et en ciment ne doit pas dépasser 4 %. Les chapes en ciment doivent contenir au maximum 3,5 % de leur poids en humidité. Protéger le support de l'humidité remontante conformément à la norme DIN 18195 ; Si l'isolation est pas insuffisante, les surfaces de sols qui ne sont pas sur cave peuvent présenter des taches et des décollements.</p> <p>Nettoyer les surfaces portantes sales au jet d'eau ou de vapeur. Les surfaces non portantes, farinantes et fortement salies, par exemple par des traces de pneus ou des huiles, doivent être préparées par moyens mécaniques - pour les surfaces plus petites, nettoyage manuel possible, pour les surfaces importantes, par exemple par grenailage. Poncer légèrement les supports lisses et les anciennes peintures ; éliminer la poussière avec un aspirateur.</p>
Préparation	<p>Préparation des matériaux : Mélanger en secouant 4 volumes de laque de base et 1 volume de durcisseur (indication en unités d'emballage).</p> <p>Mélanger intensivement (env. 2 à 3 min.) avec un agitateur à vitesse lente (300 - 400 t/min) jusqu'à obtention d'une teinte homogène et sans stries. Après cette étape seulement, diluer le mélange avec la quantité d'eau correspondante. Seul un mélange absolument homogène des deux composants et selon le bon rapport de mélange permet de donner la parfaite caractéristique de film au revêtement.</p> <p>Temps d'utilisation : Le matériau mélangé est applicable pendant env. 2 h à une température de +20°C et avec 65 % d'humidité relative de l'air. Appliquer les préparations mélangées impérativement pendant ce délai car le matériau n'est ensuite plus utilisable. Si le matériau est devenu épais, il n'est plus utilisable, même en ajoutant de l'eau.</p>

Le revêtement pour garage HORN BACH s'applique à la brosse ou au rouleau (pinceau plastique ou rouleau à poils courts).

Pour obtenir une surface régulière, il faut au moins deux couches couvrantes.

Supports / Mise en œuvre

Support	Condition / Préparation	Revêtement
Chape ciment, Chape de sol	Normalement absorbant	1 sous-couche réalisée avec le revêtement pour garage HORN BACH dilué à env. 15 à 25 % avec de l'eau du robinet. 2 à 3 couches couvrantes (selon la sollicitation) de revêtement pour garage HORN BACH pur.
Chape ciment, Chape de sol	Fortement absorbant	1 sous-couche réalisée avec le revêtement pour garage HORN BACH dilué à env. 15 à 25 % avec de l'eau du robinet. 2 à 3 couches couvrantes (selon la sollicitation) de revêtement pour garage HORN BACH pur.

Attention :

Comportement aux intempéries :

Les peintures à base de résine époxydique sont sensibles aux rayons UV et à l'humidité. Réduction de la brillance et surface devenant légèrement farinante. La fonctionnalité du revêtement n'en est nullement altérée.

Recouvrabilité

Recouvrable au plus tôt au bout de 18 heures env. Recouvrir au plus tard au bout de 30 heures sinon des défauts d'adhérence peuvent apparaître.

Stabilité au glissement

Pour réaliser un revêtement anti-dérapant, saupoudrer du sable 0,5 – 0,1 mm dans la couche intermédiaire humide. Puis appliquer sur la surface 1 à 2 couches de revêtement pour garage HORN BACH (sans poudre de quartz).

Nettoyage des outils

Nettoyer avec de l'eau chaude savonneuse aussitôt après utilisation. Nettoyer également les appareils en cas d'utilisation prolongée et en cas de pauses au cours le travail.

Consommation

Env. 180 - 220 g/m²
Pour un calcul exact, il est préférable de faire un essai.

Durée de séchage

A +20 °C et 65 % d'humidité relative de l'air, les sollicitations mécaniques légères sont possibles au bout de 2 jours. La pleine résistance mécanique de la surface est atteinte au bout de 7 jours.

Température de mise en œuvre

Pour la mise en œuvre et le séchage, l'air ambiant et le support doivent être à une température minimale de +10 °C et 3 °C au-dessus de la température du point de rosée. Si la température est inférieure à +10 °C, le temps de réaction est beaucoup plus long. La température de mise en œuvre idéale est de +15 °C à +25 °C. Si l'humidité de l'air est supérieure à 80 %, il peut y avoir une perte de blancheur et de brillance.

Pendant la mise en œuvre et le séchage, veiller à une bonne ventilation pour éviter d'entraver la réaction et les différences de brillant.

Remarques

Conseils de sécurité

Provoque des irritations de la peau. Provoque de graves lésions oculaires. Tenir hors de portée des enfants. Se laver les mains et le visage minutieusement après utilisation.

Porter des gants de protection / des vêtements de protection / des lunettes de protection. En cas de contact avec la peau, laver avec beaucoup d'eau/de savon. En cas de contact avec les yeux, rincer délicatement à l'eau pendant quelques minutes. Retirer les éventuelles lentilles de contact si possible. Ne pas déverser dans l'égout, ni dans les cours d'eau, ni dans la terre. Respecter les indications figurant sur l'étiquette.

Event. . Fiche de sécurité disponible sur demande.

Consigne de sécurité VOC

Valeur limite UE évent. du produit (cat. A/j) :
140 g/l (2010). Ce produit contient max. 1 g/l VOC.

Élimination du produit lorsqu'il est usagé

Ne déposer pour le recyclage que des emballages exempts de résidus.

Les résidus de matériau peuvent être éliminés selon le code de déchet AVV 080111 .